



## Adoption simple d'un enfant majeur marié

Par **Albert de nimes**, le **07/01/2019** à **06:09**

Bonjour,

En tant que parent biologique suis-je tenu informé d'une éventuelle adoption simple de mon enfant majeur?

Par avancr merci de votre réponse

Par **youris**, le **07/01/2019** à **12:53**

bonjour,

comme vous n'avez pas plus l'autorité parentale sur votre enfant majeur, il peut faire l'objet d'une adoption simple sans que vous soyez informé.

vous pourrez en prendre connaissance en demandant son acte de naissance.

salutations